

Où placer votre bac lors de la collecte?

Quelques règles à respecter pour faciliter la collecte de vos matières recyclables :

Placez les roues de votre bac de 240 ou de 360 litres face à votre maison, dans l'emprise de votre terrain (le bac ne doit pas se trouver sur la voie publique).

Évitez de placer votre bac à moins de deux mètres d'un véhicule stationné.

Mettez votre bac au bon endroit la veille de la collecte après 19 h seulement (lors de précipitations de neige, vous devez placer votre bac le matin de la collecte afin de faciliter le déneigement des rues pendant la nuit).

Fermez en tout temps le couvercle de votre bac en évitant les pyramides ou le débordement de matières susceptibles de s'envoler au vent.

